
ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Révision du communiqué du GAC
Mardi 26 octobre 2021 – 13h15 à 14h00 PDT

GULTEN TEPE : Merci, Manal. Nous sommes prêts.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Gulden. Donc le moment est venu de démarrer notre lecture du communiqué.

Nous avons jusqu’à la fin de l’heure pour terminer notre plan pour la rédaction du communiqué. Nous allons vérifier tout texte qui a déjà peut-être été envoyé, nous allons identifier aussi les autres parties qui pourraient peut-être manquer. Nous allons choisir des rédacteurs pour ces parties manquantes, autant que possible.

Alors, je vois que nous avons déjà le communiqué à l’écran. Je crois que vous êtes déjà sur le document Google. Donc le document commence par le processus que nous utilisons pour la rédaction du communiqué, les délais pour ce processus de rédaction. Nous avons déjà parlé de ces questions pendant la plénière. Donc suivant le moment où nous terminerons le communiqué, nous aurons 72 heures pour le passer en revue et donc d’ici le dimanche 31 octobre, à la fin de la journée pour tous les fuseaux horaires le communiqué devrait être publié le lundi 1^{er} novembre.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, encore une fois, lorsque vous insérez du texte dans le communiqué, n'oubliez pas d'utiliser le mode suggestion et d'insérer votre texte dans les parties correspondantes. N'oubliez pas d'identifier l'auteur de manière à ce que personne ne soit anonyme, et surtout n'oubliez pas d'appuyer sur répondre ou reply, sinon vous ne serez pas identifié.

Passons maintenant à la structure du communiqué. Comme vous le savez tous, nous avons une structure de base pour le communiqué, avec du texte déjà fourni par le personnel, il s'agit d'informations précises sur la réunion ou alors de rapports sur les réunions bilatérales.

Alors je crois que je peux peut-être lire rapidement ce que nous avons pour l'instant.

Donc, le communiqué du GAC de l'ICANN 72 a été rédigé à distance pendant la réunion générale annuelle virtuelle de l'ICANN 72, le communiqué a été envoyé immédiatement au GAC après les réunions afin de fournir une opportunité à tous les membres du GAC et les observateurs de le lire avant sa publication, sans oublier les circonstances particulières des réunions virtuelles.

Alors, comme vous le voyez, tout ce qui est en jaune, donc c'est la date du 1^{er} novembre et la phrase qui dit qu'aucune objection n'a été soulevée pendant le temps consenti pour la publication, le nombre de participants, observateurs et membres du GAC qui ont participé, tout ceci ce sont des choses que l'on ajuste à la dernière minute, avant la publication.

Donc nous verrons, nous confirmerons s'il n'y a pas d'objection, nous mettrons la date et parfois le nombre n'est pas précis ou n'est pas définitif tant que le communiqué n'a pas été publié.

Donc voilà pourquoi, de temps à autre, vous verrez un nombre de participants qui est différent de celui que vous avez dans les procès-verbaux des réunions. Vous savez que le nombre de participants correspond au nombre de participants cumulé de toutes les séances. Donc, parfois ceci est mis à jour après la publication du communiqué.

Alors, je ne vais pas tout lire, sauf si nous avons le temps à la fin, mais nous allons peut-être descendre pour présenter la structure.

Section 2, activités entre les différentes unités constitutives et implications dans la communauté. Là nous parlons de nos réunions bilatérales, vous trouverez dans cette section la réunion avec le conseil d'administration. Encore une fois il s'agit de l'emploi du temps de la réunion, donc nous pouvons ajuster tout ceci suivant ce que nous ferons demain avec le conseil lors de notre réunion.

Ensuite, réunion avec l'ALAC, avec les différents points à l'ordre du jour dont nous avons parlé ce matin. Réunion avec la GNSO, même chose. Nous avons là l'ordre du jour dont nous avons parlé. Peut-être qu'il faudrait mettre un paragraphe pour la réunion de jeudi avec le groupe de travail sur l'acceptation universelle ?

Quoiqu'il en soit, par rapport aux discussions intercommunautaires, nous avons donc ce petit paragraphe qui parle surtout des différents

panels intercommunautaires, donc nous en avons 1 sur la conception de réunions hybrides, réunions publiques de l'ICANN en mode hybride.

La section 3, donc les questions internes. Donc nous parlons ici des membres du GAC, nous ferons un rapport sur les élections, il y a la partie sur les groupes de travail du GAC, ceux qui auront envoyé leur rapport pendant la réunion. Donc là nous avons des parties vides. Nous avons le groupe de travail sur la sécurité publique, le groupe de travail sur les régions sous-desservies, celui sur les principes opérationnels et celui sur les droits de l'homme et les questions internationales. Et il a les questions opérationnelles du GAC.

Section 4, les questions d'importance pour le GAC. Il y a donc l'abus du DNS, un paragraphe qui a été présenté par les collègues du GAC. Je vois Nigel du Royaume-Uni et Susan des États-Unis, je vois leur nom sur le Google Doc. Merci d'avoir fourni ce texte. Pouvons-nous faire défiler le texte ? On voit qu'il n'y a pas d'autres sujets d'intérêts encore.

Nous passons à la section 5 où nous avons l'avis consensuel du GAC au conseil d'administration. Ici nous devons rédiger notre paragraphe de manière très précise et fournir les fondements de chaque partie de notre avis.

La section 6 concerne le suivi des avis précédents du GAC. C'est ici où nous réitérons ou demandons un suivi par rapport à des avis spécifiques que nous avons déjà communiqués au conseil d'administration de l'ICANN.

Et, finalement, nous avons la section 7 où nous communiquons quelle sera la date de notre prochaine réunion.

Voilà donc pour la structure de notre communiqué. Nous avons encore une demi-heure, donc passons au texte.

D’abord, je vois que Kavouss a levé la main, et donc je ne voudrais pas vous faire attendre davantage, je vais vous donner la parole avant de rappeler quels sont donc les principaux points à garder à l’esprit lorsque nous élaborons notre communiqué.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci beaucoup. Deux choses. Pour ce qui est des sujets d’importance pour le GAC, oui, je suis d’accord il y a des sujets d’importance pour nous. Mais, comme je le vois... S’il vous plait, vous pouvez passer à la question de l’abus du DNS, utilisation malveillante du DNS.

Je pense que nous devrions ajouter un petit paragraphe d’introduction où l’on dirait qu’à la suite des commentaires précédents, etc., du GAC concernant cette question, donc ensuite on peut dire : le GAC reconnaît, etc.

Alors, par rapport au texte lui-même, sommes-nous en train de dire quelque chose de nouveau ? Si c’est le cas, nous pourrions dire : le GAC souhaiterait mettre à jour son point de vue précédent concernant les abus du DNS de la manière suivante. Nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà dit.

Même si j'ai été critiqué par certains, dont je ne donnerais pas les noms, je vais essayer de ne pas trop lever la main dorénavant, c'est peut-être mieux de rester tranquille et de ne pas être trop critiqué.

Quoi qu'il en soit, je ne peux pas être indifférent, et je crois qu'il faudrait dire : à la suite des commentaires précédents ou des points de vue précédents du GAC concernant l'utilisation malveillante du DNS, ou l'abus du DNS, le GAC souhaiterait fournir une mise à jour par rapport à ces points de vue précédents car je pense que nous ne devons pas répéter encore et encore ce que nous avons déjà dit. C'est ennuyeux pour la personne qui lit, c'est ennuyeux pour le conseil d'administration et c'est ennuyeux pour les collègues de l'ICANN. C'est ma première suggestion.

Point 2. Pour mon ami Fabien, nous devons éviter les pronoms personnels, les adjectifs personnels, je, moi, nous. On dit : « le GAC considère » et non pas « nous considérons ». Au lieu de dire « leur vision précédente », dire « les visions précédentes du GAC ». Et je vais réitérer donc cela, à savoir que nous ne devons pas répéter ce que nous avons déjà dit. Nous pouvons dire que nous voulons mettre à jour nos commentaires précédents, etc., c'est-à-dire introduire quelque chose de nouveau. Mais il ne faut pas que nous répétions ce que l'on a déjà dit.

Si nous voulons réitérer quelque chose qu'on a déjà dit, on peut dire : ceci a été déjà inclus dans le communiqué X, mais nous voudrions réitérer l'importance de cette question.

Voilà ce que je voulais dire. Ce sont de simples suggestions.

Ensuite, pour ce qui concerne le groupe de travail sur la sécurité publique, ils ont toujours les textes les plus longs qui répètent les mêmes choses. Nous devrions utiliser le même principe, à savoir introduire des éléments nouveaux.

Je vous assure que de cette manière nous allons mieux attirer l'attention des lecteurs, car les gens n'aiment pas lire et relire les mêmes choses, toujours les mêmes choses.

Désolé, vous me connaissez, vous savez que je suis très direct. Si je lève la main, et que vous décidez que je ne devrais pas lever la main, je vais garder le silence.

Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL:

Kavouss, jamais on ne va critiquer quelqu'un qui lève la main, tout le monde a des commentaires et pour cela on lève la main et tout le monde a le droit de faire entendre ses points de vue.

Alors merci, beaucoup de vos commentaires, n'hésitez pas à refaire des commentaires.

Nous allons donc tenir compte de votre suggestion pour éviter les pronoms personnels. Je n'ai pas encore lu le texte et je ne sais pas s'il s'agit d'éléments nouveaux ou pas. Je n'ai pas lu le texte, je vois que Nigel et la Suisse ont levé la main, peut-être qu'ils pourront apporter plus de précisions par rapport aux messages clefs de ce paragraphe. Nigel, s'il vous plait.

NIGEL HICKSON:

Merci beaucoup, Manal, merci Kavouss et bonsoir à tous, ou peut-être bonjour. Ce texte est plutôt un texte qui occupe cette place en attendant qu'un texte définitif soit apporté.

C'est vrai que c'est un sujet sur lequel nous nous penchons depuis un moment, mais il reconnaît qu'il y a une certaine mécanique qui s'est mise en place au niveau des discussions par rapport à cette question.

Quand je l'ai rédigé, je l'ai inclus dans cette partie parce qu'il y avait des observations que nous pourrions considérer dans nos discussions. Et ensuite on pourrait décider si une partie de ce texte pourrait faire partie de l'avis, si nous voulons répéter des avis spécifiques. Et, dans ce sens, cela pourrait refléter certaines discussions que nous avons eues par rapport aux SubPro et une partie de ce texte pourrait faire partie de notre avis. Ou peut-être que l'on pourrait les inclure dans la partie concernant nos discussions avec le conseil d'administration.

Je ne voudrais pas que vous pensiez que c'est le seul texte qui aborde la question de l'utilisation malveillante du DNS.

Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Nigel. Susan, s'il vous plaît, vous avez la parole.

SUSAN CHALMERS :

Je voulais dire très vite que je suis tout à fait d'accord avec notre collègue Kavouss. Merci beaucoup pour ces suggestions par rapport à la rédaction du communiqué. Si vous relisez le texte, vous allez voir que ces contributions que nous avons faites sont du texte nouveau qui fait référence à des développements qui ont eu lieu depuis notre dernière réunion. Ce sont des éléments qui visent à nourrir les discussions avec nos collègues, mais c'est tout à fait préliminaire, comme texte. Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Susan. Oui, tout à fait c'est une version préliminaire, merci beaucoup d'avoir fourni ce texte. Et il y aura donc des commentaires qui vont enrichir ce texte qui a été proposé.

Un dernier élément, Kavouss, je suis d'accord avec vous sur le fait que nous devons être concis, courts, et aller direct au fond de la question. Je sais que le groupe de travail auquel vous avez référence a eu des réunions bilatérales et c'est pour cela que leur contribution est peut-être un peu plus longue que les autres groupes de travail, mais je suis d'accord avec vous par rapport au fait qu'il faut être concis et court.

Dernier point, avant de lire ce texte si nous avons le temps, j'aimerais demander aux collègues du GAC de commencer à réfléchir aux sujets par rapport auxquels nous souhaitons rédiger des paragraphes dans notre avis.

Kavouss, Nigel, je pense que ce sont des anciennes mains ? Je vais donner la parole maintenant à Velimira. Une seconde s'il vous plait, Kavouss, c'est une nouvelle main ?

KAVOUSS ARASTEH: Oui, c'est une nouvelle main.

MANAL ISMAIL: Excusez-moi, Vélimera, je vais vous redonner la parole après, j'avais omis la main de Kavouss, je pensais que c'était une ancienne main.

KAVOUSS ARASTEH: J'aimerais mentionner que lorsqu'on fait référence aux réunions avec d'autres unités constitutives, peut-être au début ou à la fin nous pourrions attirer l'attention des lecteurs sur le fait que ce communiqué fait référence aux transcriptions ou aux enregistrements où vous voyez le résultat de ces réunions bilatérales. Je pense qu'il vaut mieux dire aux lecteurs que s'ils sont intéressés à en savoir plus ces discussions bilatérales, ils peuvent consulter les procès-verbaux de la réunion ou bien les transcriptions. Voilà ma suggestion.

Je mettrais ça soit au début, soit à la fin, pour les réunions X ou Y, les personnes intéressées à en savoir plus sur les résultats de ces discussions ou réunions sont priées de consulter les transcriptions ou enregistrements ou les procès-verbaux de ces réunions. C'est quelque chose de très général ;

Merci beaucoup et désolé d'avoir redemandé la parole.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Kavouss. Donc pour référence pour les lecteurs intéressés. Velimira c'est à vous. Désolée de vous avoir fait attendre.

VELIMIRA NEMIGUENTCHEVA: Merci Manal, bonjour à tous, bonsoir chers collègues. Merci, Manal d'avoir demandé s'il y avait d'autres sujets. Je souhaitais vous dire que nous sommes en train de réfléchir à un texte à inclure sur l'exactitude des données d'enregistrement. La seule chose, c'est que notre démarche a été entreprise avec d'autres responsables de thématiques, donc d'autres collègues du GAC y travaillent, nous sommes en train de nettoyer ce texte. Et donc nous l'enverrons je pense, demain, avant la session du GAC.

Je souhaitais également vous dire que nous sommes en train de réfléchir avec d'autres représentants du GAC à une formulation éventuelle par rapport à la fiche de suivi du conseil d'administration sur les outils et les rapports, mais nous souhaitons attendre la discussion avec le conseil sur la SSR2. Nous déciderons à ce moment-là du type de texte que nous proposerons.

Voilà ce que je souhaitais vous dire. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Velimira, c'est très utile.

Nous avons maintenant l'utilisation malveillante du DNS, l'exactitude des données et la SSR2.

Alors, je vous propose l'option, si vous le souhaitez, d'avoir des salles parallèles de rédaction sur Zoom. Ce que nous souhaitons c'est permettre aux gens de réfléchir ensemble, en groupe, pour commencer à rédiger certaines parties du communiqué, sur un sujet précis.

Si vous le souhaitez, et bien vous pouvez rejoindre une salle spéciale, par exemple on pourrait en avoir une pour l'utilisation malveillante du DNS, pour ceux que ça intéresse, on pourrait avoir une salle pour l'exactitude.

Et, encore une fois, ceci dépendra du personnel du GAC, je ne sais pas le nombre de salles dont on peut disposer. On peut en avoir une pour le SSR2 également, si besoin est.

Donc il serait bon de le savoir à l'avance, pour se préparer. Et puis connaître les sujets, est-ce que les rédacteurs souhaitent se rassembler dans des salles Zoom ou pas, c'est une option. Et donc si vous le souhaitez, quand est-ce qu'on pourrait l'organiser? On pourrait voir demain, Gulten, le personnel, nous ont dit très gentiment qu'ils seraient prêts à envoyer les invitations, les liens Zoom, dès que nous nous serons mis d'accord sur le besoin de ces salles.

Voilà, je voulais attirer votre attention là-dessus. Si vous travaillez bien par email, très bien, sinon, nous pouvons vous proposer cette option des salles parallèle. Rob dit dans le chat que les salles parallèles n'auront pas accès au service d'interprétation de l'ICANN. Donc c'est une tentative virtuelle de répliquer les petits groupes que l'on peut constituer dans des salles en présence. Donc, si nous équipons des

salles Zoom, comme Rob le mentionnait, c'est un peu ce que nous faisons quand nous sommes en personne, quand les gens se rassemblent autour d'une table pour commencer à rédiger et mettre à jour.

Donc dites-nous si ceci vous était utile et nous nous occuperions de la logistique. Peut-être qu'on pourrait faire ça demain.

Alors, je crois que j'ai vu quelque chose dans le chat, le groupe de travail organise une série de bilatérales qui ne sont pas enregistrées ni transcrites, ces réunions sont ouvertes aux membres du GAC, nous avons plusieurs personnes du GAC qui sont avec nous, donc il s'agissait du PSWG.

Kavouss ? Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH:

Oui, Manal, je pense que vous le savez, ainsi que les collègues du GAC – mais pas tout le monde sans doute – dès que nous commençons à écrire le communiqué et qu'il est publié, les personnes de la GNSO vont se mettre à décortiquer tout ce que nous avons écrit, avec beaucoup de détails, et ils vont fournir une, deux, trois pages de commentaires. C'est très bien, nous apprécions même, cela nous permet d'avoir leur feedback pour savoir si nous pensons de la même manière ou si nous pensons dans l'intérêt de la communauté. Donc ce n'est pas un problème.

Par contre, par rapport aux différents sujets que nous soulevons, utilisation malveillante du DNS, exactitude des données

d'enregistrement, il faudrait avoir une ou deux lignes qui reconnaît les actions entreprises jusqu'à maintenant pour exprimer notre appréciation auprès de ces différentes entités, que ce soit le conseil d'administration ou alors l'organisation de l'ICANN, etc., et donc dire que, quoi qu'il en soit, il y a encore des domaines qui demandent davantage de travail ou de réflexion.

Donc l'idée c'est de reconnaître, d'exprimer notre appréciation, nos félicitations, je pense que Fabien peut nous trouver une phrase type qui aille dans ce sens.

Donc ce sont parfois des questions qui durent, je me souviens, ça fait 10 ans, on avait toujours ce type de situations.

Le problème c'est qu'il y a aussi des personnes qui savent bien attaquer. Donc cela permettrait d'atténuer les problèmes qui sont soulevés et cela a été le cas d'ailleurs. Donc je pense que nous devrions l'exprimer pour ne pas donner l'impression que nous avons soulevé cette question déjà, que rien n'a été fait et que nous la resoulevons.

Donc voilà, j'espère que j'ai bien expliqué ma suggestion et qu'elle est audible.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Kavouss. C'est noté. Donc s'il y a des progrès qui ont été effectués il faut le reconnaître, et ensuite continuer de signaler ce qui, de notre point de vue, manque. Donc être positif, constructif et reconnaître tout progrès qui a été effectué. Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres demandes de paroles ? Sinon, et bien j'espère que les collègues vont commencer à réfléchir et à rédiger, même si après la réunion avec le conseil nous pourrions toujours modifier et ajuster, mais peut-être au moins commencer à rédiger quelque chose qui pourra lancer la discussion de demain et ensuite nous pourrions nous mettre d'accord sur le besoin ou non des salles Zoom et nous verrons qui participe à quelle thématique. Mais je pense qu'il est toujours bon d'avoir un premier jet à partir duquel on peut travailler.

S'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, et bien je vous redonne 5 minutes et je vous remercie tous. Nous avons maintenant une pause de 30 minutes à l'issue de laquelle il y aura une session de questions/réponses avec la session exécutive et ensuite 30 minutes de pause et on se retrouve à 15 h 30 heure de Seattle, 23 h 30 UTC pour la dernière séance de la journée sur le WHOIS et la protection des données. Profitez bien de votre pause. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]